

CE COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DIFFUSÉ, PUBLIÉ OU DISTRIBUÉ DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT À UNE PERSONNE AMÉRICAINE (TEL QUE DÉFINI DANS LA RÉGLEMENTATION S DE LA LOI AMÉRICAINE SUR LES VALEURS MOBILIÈRES DE 1993, TELLE QUE MODIFIÉE (LE « SECURITIES ACT »)) OU À TOUTE PERSONNE SITUÉE OU RÉSIDANT AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, DANS SES TERRITOIRES ET POSSESSIONS (Y COMPRIS PUERTO RICO, LES ÎLES VIERGES AMÉRICAINES, GUAM, LES SAMOA AMÉRICAINES, L'ÎLE DE WAKE ET LES ÎLES MARIANNES DU NORD), DANS TOUT ÉTAT DES ÉTATS-UNIS OU DANS LE DISTRICT DE COLUMBIA, OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION OÙ IL EST ILLÉGAL DE PUBLIER, DIFFUSER OU DISTRIBUER CETTE ANNONCE.

NANTERRE (FRANCE)

15 SEPTEMBRE 2025

FORVIA PROPOSE L'ÉMISSION DE 500 MILLIONS DE DOLLARS D'OBLIGATIONS SENIOR À ÉCHÉANCE 2033

FORVIA a annoncé aujourd'hui procéder à une émission de 500 millions de dollars d'obligations senior à échéance 2033 (les « **Obligations** »). La réalisation de l'émission des Obligations est soumise aux conditions du marché.

FORVIA a l'intention d'utiliser le produit de l'offre des Obligations pour rembourser ses dettes financières à long terme existantes afin de prolonger l'échéance de sa dette. Cette transaction s'inscrit dans le cadre de la diversification continue des sources de financement du Groupe.

FORVIA ne prend aucun engagement quant au calendrier ou au montant total du refinancement effectivement réalisé, lequel dépendra, entre autres, des conditions de marché.

AVIS IMPORTANT

Ce document ne constitue pas une offre de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les obligations offertes par FORVIA (les « **Obligations** ») ne pourront être vendues aux Etats-Unis que si elles sont enregistrées en vertu du Securities Act ou si elles sont exemptées d'enregistrement.

L'offre des Obligations décrite dans le présent communiqué de presse n'a pas été, et ne sera pas, enregistrée au titre du Securities Act. En conséquence, toute offre ou vente des Obligations ne pourra être effectuée que dans le cadre d'une opération bénéficiant d'une exemption à l'obligation d'enregistrement au titre du Securities Act.

Ce document ne constitue pas une offre de rachat ou la sollicitation d'une offre de vente ou d'achat de toute valeur mobilière, y compris les Obligations Liées au Développement Durable 2027 et/ou Obligations Senior 2027. Ce document ne constitue pas un avis de

remboursement des Obligations Liées au Développement Durable 2027 et/ou des Obligations Senior 2027.

La diffusion de ce document dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Ce document ne peut pas être diffusé au Canada, au Japon ou en Australie. Les informations contenues dans ce document ne constituent pas une offre de valeurs mobilières au Canada, au Japon ou en Australie.

La promotion des Obligations au Royaume-Uni est restreinte par le *Financial Services and Markets Act 2000* (le « **FSMA** »), par conséquent, les Obligations ne feront pas l'objet de publicité au public au Royaume-Uni. Le présent document est adressé et destiné uniquement aux personnes (i) situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) disposant d'une expérience professionnelle en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du *Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005*, tel que modifié (l'« **Ordonnance** ») (iii) étant des personnes entrant dans le champ d'application de l'article 49(2)(a) à (d) (« *high net worth companies, unincorporated associations, etc.* ») de l'Ordonnance, ou (iv) étant des personnes à qui une invitation ou une incitation à participer à une activité d'investissement (au sens de l'article 21 du FSMA) dans le cadre de l'émission ou de la vente de valeurs mobilières pourrait être autrement légalement adressée (toutes ces personnes étant désignées ensemble comme les « **personnes concernées** »). Ce document est adressé uniquement à des personnes concernées et aucune personne autre qu'une personne concernée ne doit utiliser ou se fonder sur ce document.

L'offre et la vente des Obligations seront effectuées en vertu d'une dérogation au titre du Règlement UE 2017/1129, tel que modifié (le « **Règlement Prospectus** ») de l'obligation de produire un prospectus pour les offres de valeurs mobilières. Cette annonce ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement Prospectus ou une offre au public.

L'offre et la vente des Obligations seront effectuées en vertu d'une dérogation au titre du Règlement Prospectus UK de l'obligation de produire un prospectus pour les offres de valeurs mobilières.

Cette annonce ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement Prospectus, en ce qu'il fait partie du droit national du Royaume-Uni en vertu du *European Union (Withdrawal) Act 2018* (le « **Règlement Prospectus UK** ») ou une offre au public.

PRESSE

Christophe MALBRANQUE
Directeur Influence Groupe
+33 (0) 6 21 96 23 53
christophe.malbranche@forvia.com

ANALYSTES / INVESTISSEURS

Adeline MICKELER
Directrice des Relations
Investisseurs Groupe
+33 (0) 6 61 30 90 90
adeline.mickeler@forvia.com

Sébastien LEROY
Directeur Adjoint Relations
Investisseurs Groupe
+33 (0) 6 26 89 33 69
sebastien.leroy@forvia.com

A propos de FORVIA

Fournisseur mondial de technologie automobile, FORVIA regroupe les forces technologiques et industrielles complémentaires de Faurecia et de HELLA. Avec plus de 150 000 collaborateurs, dont plus de 15 000 ingénieurs en R&D dans plus de 40 pays, FORVIA propose une approche unique et globale des défis automobiles d'aujourd'hui et de demain. Composé de 6 groupes d'activités et d'un solide portefeuille de propriété intellectuelle de plus de 13 000 brevets, FORVIA a pour objectif de devenir le partenaire privilégié d'innovation et d'intégration des constructeurs automobiles du monde entier. En 2024, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 27 milliards d'euros. FORVIA SE est cotée sur le marché Euronext Paris sous le code mnémonique FRVIA et fait partie de l'indice CAC SBT 1,5°. FORVIA est un acteur du changement qui s'engage à accompagner la transformation de la mobilité. www.forvia.com

Professionnels MIFID II / Uniquement pour contreparties éligibles / Absence de documents d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance - Le marché cible du producteur (obligations de gouvernance en matière de produits au titre de MIFID II) est uniquement limité aux contreparties éligibles et aux clients professionnels (tous canaux de distribution). Il n'a pas été préparé de documents d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance, les Obligations n'étant pas distribuées à des clients de détail au sein de l'EEE.

Professionnels MIFIR / Uniquement pour contreparties éligibles / Absence de documents UK d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance - Le marché cible du producteur (obligations de gouvernance en matière de produits au titre de MIFIR) est uniquement limité aux contreparties éligibles et aux clients professionnels (tous canaux de distribution). Il n'a pas été préparé de documents UK d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance, les Obligations n'étant pas distribuées à des clients de détail au sein du Royaume-Uni.

Ni le contenu du site internet de FORVIA, ni le contenu de tout site internet accessible par hyperlink depuis le site de FORVIA, ne sont inclus ou font partie de ce communiqué. La distribution de ce communiqué dans toute juridiction peut être légalement restreinte. Les personnes en possession de ce communiqué doivent s'informer et respecter de telles restrictions.

Tout manquement à ces restrictions peut constituer une violation du droit des valeurs mobilières de la juridiction en question.

Aucune somme d'argent, valeur mobilière ou autre considération n'est sollicitée par ce communiqué et, si envoyée en réponse aux informations contenues dans ce communiqué, aucune somme d'argent, valeur mobilière ou autre considération ne sera acceptée.

PRESSE

Christophe MALBRANQUE
Directeur Influence Groupe
+33 (0) 6 21 96 23 53
christophe.malbranque@forvia.com

ANALYSTES / INVESTISSEURS

Adeline MICKELER
Directrice des Relations
Investisseurs Groupe
+33 (0) 6 61 30 90 90
adeline.mickeler@forvia.com

Sébastien LEROY
Directeur Adjoint Relations
Investisseurs Groupe
+33 (0) 6 26 89 33 69
sebastien.leroy@forvia.com

A propos de FORVIA

Fournisseur mondial de technologie automobile, FORVIA regroupe les forces technologiques et industrielles complémentaires de Faurecia et de HELLA. Avec plus de 150 000 collaborateurs, dont plus de 15 000 ingénieurs en R&D dans plus de 40 pays, FORVIA propose une approche unique et globale des défis automobiles d'aujourd'hui et de demain. Composé de 6 groupes d'activités et d'un solide portefeuille de propriété intellectuelle de plus de 13 000 brevets, FORVIA a pour objectif de devenir le partenaire privilégié d'innovation et d'intégration des constructeurs automobiles du monde entier. En 2024, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 27 milliards d'euros. FORVIA SE est cotée sur le marché Euronext Paris sous le code mnémonique FRVIA et fait partie de l'indice CAC SBT 1,5°. FORVIA est un acteur du changement qui s'engage à accompagner la transformation de la mobilité. www.forvia.com